



Conseil de l'Intégrité Scientifique

Réunion du 04 septembre 2018

Dénomination du Conseil

Le Conseil valide à l'unanimité la proposition faite au collège du Hcéres de changer sa dénomination officielle pour « Conseil Français de l'Intégrité Scientifique » (CoFIS), et en anglais « French Advisory Board for Research Integrity », selon le texte annexé.

Règlement intérieur du Conseil

Le groupe de travail constitué pour rédiger une proposition de règlement intérieur fait part de l'avancée de ses travaux et recueille les commentaires.

Feuille de route « Intégrité Scientifique 2020 »

Il s'agit de préparer une feuille de route en une quinzaine d'actions phare organisées en six chapitres convenus lors du séminaire de juin, et 15-20 actions-phare (y compris les propositions du rapport Corvol non abouties). Cette feuille de route a vocation à servir de référence pour l'ensemble de la communauté des acteurs français de l'intégrité scientifique (l'OFIS et son Conseil, les référents des établissements et leur réseau, les chefs d'établissements, les ministères, les chercheurs et les équipes, etc.) pour les deux ans qui viennent, comme le rapport Corvol l'a été pour les deux ans passés. Elle sera proposée à la discussion des signataires de la charte de déontologie, prévue le 23 octobre en accord avec le cabinet de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui doit y tenir le propos de clôture.

Les six groupes de travail mis en place lors du séminaire de juin présentent les avancées de leurs travaux, qui sont discutés collectivement pour préparer la phase finale de rédaction.

Site web

Dans le cadre de la discussion sur le groupe de travail « Communication », une discussion s'engage sur l'espace web de l'OFIS et de l'intégrité scientifique. Le site web du Hcéres est en cours de refonte. Dans ce contexte, l'espace web consacré à l'OFIS et à l'intégrité scientifique sera lui aussi refondu, et comprendra de nouveaux contenus. La directrice de l'OFIS propose à la discussion du Conseil un plan et un contenu, et reçoit des propositions de modifications. Le site devrait être en ligne mi-novembre.

Le Conseil réitère en outre son souhait de disposer d'un espace d'expression qui lui serait propre : différentes options sont envisagées dans le cadre du groupe de travail.

Organisation de la conférence des signataires de la charte

Hors ordre du jour, une partie des membres du Conseil reste après la réunion pour travailler avec la directrice de l'OFIS sur l'ordre du jour de la 2nde conférence des signataires de la charte, qui se tiendra le 23 octobre. Les participants attendus sont les chefs d'établissements. Une séquence introductive permettra de rappeler l'historique des dernières années en ce qui concerne l'intégrité scientifique en France, puis un bilan de la première année de l'installation de l'OFIS sera présenté et suivi d'une présentation de la feuille de route qui aura été finalisée d'ici là. Deux tables rondes suivront, puis la séquence de conclusion pour laquelle le président de l'OPECST et la députée Anne Genetet, membre référente de l'OPECST, pourront exprimer leur vision de la perspective, avant que la ministre ne conclue la journée.

Présents :

Sophie Carencio
Frédérique Claudot
Jean-Pierre Finance
André Guyaux
Michelle Hadchouel
Sylvestre Huet
Michèle Leduc
Line Le Gall
Olivier Le Gall
Matthieu Noucher
Romain Pierronnet
Stéphanie Ruphy

Invités :

Joëlle Alnot (directrice de l'OFIS)
Michel Cosnard (président du Hcéres) ; absent